

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Beaussier - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Beaussier - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (40824)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Beaussier - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (40824)	Jury par défaut	Tous les candidats	6	367	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale des bulletins	La moyenne des bulletins de terminale, notes de français du baccalauréat et le relevé des notes du bac pour les candidats déjà bacheliers	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite, mathématiques et enseignement scientifique	Maîtrise des savoirs-faire fondamentaux, Lecture, analyse et synthèse des documents, calculs de base, pourcentage, produits en croix.	Très important
Savoir-être	Savoir-être	Empathie, adaptabilité, courtoisie, politesse	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Etude du projet de formation et de tous les écrits du dossier	Motivation intérêt pour la filière et expérience professionnelle potentielle	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pas de critères retenues	Aucun élément pris en compte	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Absentéisme important
- Comportement inadéquat
- Mise en garde de travail
- Moyennes très faibles en français et/ou en mathématiques
- Mauvaises appréciations dans les bulletins dans plusieurs disciplines

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Cette prise en compte e été effective dans certains dossiers. Cela représente un "plus" si le dossier est correct, mais pour autant, si le dossier ne satisfait pas nos critères, cela ne peut être un critère décisif .

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont étudiés par un jury composé des enseignants de la spécialité, des enseignants de l'enseignement général et de la Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques. Tous les dossiers reçus sont examinés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent prêter une réelle attention aux appréciations portées sur les bulletins de première et de terminale. Les notes sont observées mais ne sont pas un élément décisif de la prise de décision. Les appréciations portées sur les bulletins sont très importantes et les problèmes de comportement, de manque de travail et d'assiduité notifiés sont rédhibitoires à un classement favorable. La lettre de motivation est utilisée pour percevoir les objectifs des candidats et elle doit mettre l'accent sur les expériences, les compétences et aspirations en lien avec la formation. Elle doit être personnelle et sincère et le jury de sélection décèle très facilement les "copier-coller" des sites internet trop souvent utilisés par les candidats ainsi que les écrits issus des plateformes d' Intelligence Artificielle.

Signature :

Mireille Matteudi,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Beaussier